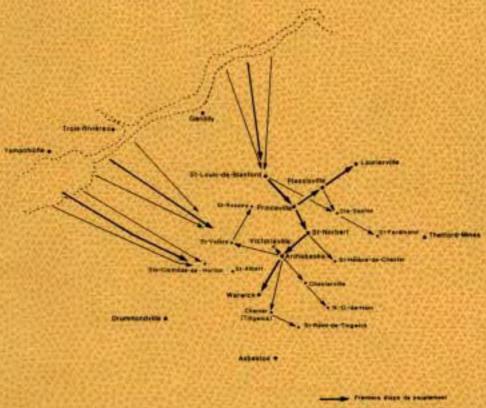
AUX SOURCES DES BOIS-FRANCS

LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA RÉGION D'ARTHABASKA

PEUPLEMENT DES BOIS-FRANCS



AUX SOURCES DES BOIS-FRANCS

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA RÉGION D'ARTHABASKA INC.

475 EST, RUE NOTRE-DAME VICTORIAVILLE, QUÉBEC G6P 483

CONSEIL D'ADMINISTRATION

President:

Pione Labbe Vice-Printer: Gilles de L'Isle Rolande Buslanger

Secrétaire: Trésorier Directeurs:

Jess-Paul Provencher, s.c. Suranne Pellerin

Claire Perrenals, R.H.S.I.

Marrel Desrochers

Composition et montage

G. Pinette Inc. 16, rue St-Antoine Victoriaville, Quibec **G6P 4H2**

Depte légal

Ribliothique Nationale du Québec Bibliothèque Nationale du Cannée Nº (se suspens)

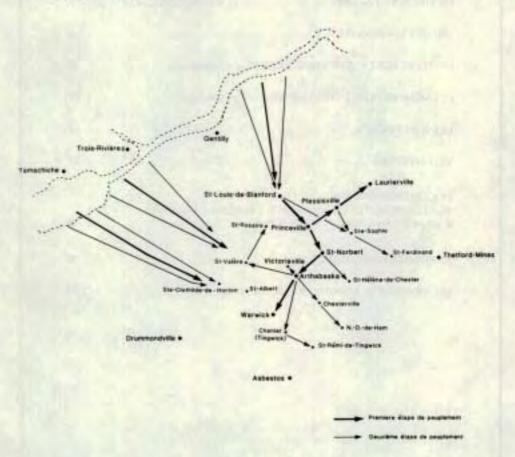
Tous droits réservés - Ottows Je Trimestre 1981.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION GILLES DE L'ISLE

AUX SOURCES DES BOIS-FRANCS

LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA RÉGION D'ARTHABASKA

PEUPLEMENT DES BOIS-FRANCS



AUX SOURCES DES BOIS-FRANCS LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA RÉGION D'ARTHABASKA

Vol. 1 Nº 1 Septembre 1982

SOMMAIRE

Page
RÉSENTATION
N 1880, À ST-VALÈRE
U QUESTIONNAIRE
ISTOIRE POSTALE DES BOIS-FRANCS — Chronologie
ES MÉMOIRES DE LOUIS LECLERC — Commentaires
ES BOIS-FRANCS
OT MYSTÈRE
OCUMENTS ANCIENS: UELQUES NOTES sur la paroisse St-Christophe d'Arthabaska sur ses premiers colons — L'abbé P.H. Suzor
NECDOTE HISTORIQUE
OLIVENIR DE P. ANTONIO PAINCHAUD

Les Éditons des Bois-Francs 905 Sud, boul. Bois-Francs Arthabaska, Québec

PRÉSENTATION

L'année 1980 a marqué le trentième anniversaire de fondation de la Société d'Histoire de la Région d'Arthabaska. Groupées autour de feu M. Elphège Labbé, plusieurs personnes décidaient en 1950 de former un comité et par la suite de l'incorporer, dans le but de préparer et réaliser les fêtes du centenaire de la municipalité de St-Christophe (1851-1951).

Après le centenaire, ces personnes décidèrent de poursuivre la promotion et la diffusion de l'histoire locale. C'est ainsi qu'au cours des ans, des personnalités de notre région ont été honorées (dévoilement de plaques pour Henri d'Arles, Alfred Laliberté, etc.) des maisons historiques ont été préservées et animées (maison Suzor-Côté, maison Laurier), des travaux de recherche ont été menés à bonne fin et de nombreuses conférences ont été tenues.

La Société a décidé de poursuivre son but au moyen d'une revue, et nous avons donc le plaisir de vous présenter le premier numéro de cette revue qui sera publiée en septembre, décembre, mars et juin. Le contenu est assez large, croyons-nous, pour intéresser le public le plus large possible. Par voie de conséquence, nous espérons que les personnes qui partagent notre but, et qui collaboreront à notre revue, représenteront un très large éventail des municipalités des Bois-Francs.

Nous lançons un appel particulier aux personnes plus âgées dont la mémoire est riche de souvenirs et d'anecdotes, et aussi, aux jeunes dont le dynamisme et la curiosité constituent des sûretés pour l'avenir.

Nous croyons sincèrement que la revue répond à un besoin dans la population. Nous comptons sur la collaboration de cette dernière afin qu'elle devienne un instrument moins imparfait. Toute suggestion sera donc accueillie avec intérêt.

> Pierre Labbé Président



CLEOPHAS LACHANCE

EN 1880 À ST-VALÈRE



ODELIDE DESILETS

Sa victime

St-Valère est un petit village situé au coeur même de la région des Bois-Francs, à une dizaine de kilomètres de Victoriaville et non loin des villes de Trois-Rivières et de Drummondville.

Mais à quoi doit-on la colonisation de St-Valère? Au début du 19ième siècle, on a assisté à une saturation des seigneries du bord du fleuve; il fallait donc chercher des terres ailleurs. Une porte de sortie se présenta, à savoir les "townships" de la rivesud connus sous le nom des "Bois-Francs".

C'est ainsi que ce village du canton de Bulstrode, avait d'abord le nom de St-Jules. Cette colonisation a été le fait de gens venus de Bécancour et de St-Grégoire qui empruntèrent la rivière Nicolet où se trouve aujourd'hui le village de St-Léonard. Ils empruntèrent cette rivière jusqu'à la branche nord-est de celle-ci soit la rivière Bulstrode (appelée à l'époque Rivière-au-Loup). En 1839, St-Valère ne comptait que 92 personnes. Ce n'est qu'en 1861 que St-Valère fut reconnu officiellement par l'érection d'une église et par la venue du premier curé, l'abbé Louis-Elie Dauth. Il y demeura jusqu'en 1881. A son arrivée, il n'y avait que quelques maisons regroupées autour de l'église.

Au printemps de l'année 1880, le 29 mars, un événement que l'on qualifiait de tragédie à l'époque, venait déranger la tranquilité des gens de St-Valère. C'est dans le 10ième rang, celui qui relie les villages de St-Valère et de St-Albert, à environ 3 kilomètres de l'église de St-Valère, que se produisit cette tragédie: Odélide Désilets était retrouvée sans vie dans un puits, à proximité de chez-elle; elle avait été assassinée.

Quelques jours après la découverte du corps, les parents de Cléophas Lachance, voisins de la famille Désilets, firent part à la police de leurs soupçons qui se portaient sur leur fils. Celui-ci fut amené à la prison d'Arthabaska, et le 9 avril 1880, soit onze jours après la mort d'Odélide Désilets, il fit cette déclaration:

"Après dîner je suis parti, sur le chemin, de chez mon père...pour y rencontrer Odélide Désilets, que j'avais vue du grenier de chez mon père; j'ai rencontré Odélide Désilets, vis-à-vis le puits où le meurtre a eu lieu, je lui ai demandé pour l'embrasser, elle m'a refusé; elle m'a repoussé et je me suis relevé et étant fâché, j'ai sauté sur elle en la frappant avec mes poings, et là je l'ai jetée à terre en la tenant par le cou.

"J'ai tiré mon couteau,...là elle me l'a arraché des mains... Quand elle m'a eu arraché le couteau, je suis parvenu à le lui arracher de nouveau. Je l'ai...dardée au cou...Quand je l'ai dardée, c'était vers le milieu du chemin. Je l'ai halée près du puits...C'est alors que j'ai fendu le morceau de bois...J'ai frappé la dite Odélide avec mon morceau de bois sur la tempe gauche, vers l'oeil gauche...Je l'ai prise et mise la tête la première dans le puits. J'ai poussé ses jambes sur son corps pour la cacher à la vue...Ensuite, j'ai pris des bouts de planche que j'ai placées au-dessus d'elle dans le puits."

Cléophas Lachance fit cette déclaration devant M. Adolphe Bissonnette, connétable de la cité de Montréal, et devant M. Barwin, greffier de la couronne. Son procès débuta le 20 novembre 1880. Le but de la défense n'était pas d'innocenter l'accusé, mais bien de réduire la sentence à une peine minimale. C'est pourquoi, le procureur de l'accusé demanda au jury que les confessions du détenu soient mises de côté. Il commença son plaidoyer dans lequel il entreprit de faire oublier les faits afin d'amener le jury à prendre sa décision sur la supposée étroitesse d'esprit, dont, selon certains témoins, Cléophas était affligé. La couronne, pour sa part, insista sur le meurtre et surtout sur la cruauté de celui-ci. Elle affirma même que les témoins produits par la défense n'étaient pas plus intelligents que l'accusé.

Malgré toute la bonne volonté du procureur de l'accusé, le 30 novembre 1880, le jury reconnaissait la culpabilité de Cléophas, et le juge Plamondon le condamnait à la peine de mort par pendaison.

Cléophas fut pendu le 28 janvier 1881. Il est à souligner que cette pendaison fut la première à être exécutée dans le district d'Arthabaska.

Depuis quelque temps, certaines personnes ont manifesté le désir de faire canoniser Odélide Désilets. Pour arriver à cela, ils la comparent à sainte Maria Goretti, qui serait morte d'une façon similaire. Selon les dires de monsieur Jean-Paul Rondeau, curé de la paroisse de St-Valère, on ne peut comparer ces deux victimes, car elles sont mortes dans deux contextes différents.

Dans le cas de sainte Maria Goretti, il s'agit d'une préméditation, tandis qu'Odélide Désilets fut tuée par un individu ne possédant pas toutes ses facultés mentales, selon la défense avancée par son procureur. Monsieur Rondeau insiste également sur le fait qu'il faut beaucoup de temps pour faire canoniser quelqu'un. En cour de Rome, on demande trois miracles, de premier ordre. Dans le cas d'Odélide Désilets, il est difficile de parler de miracle. Bien sur, on a rapporté certaines faveurs obtenues par des implorations à celle-ci, mais cela reste bien peu pour soutenir un procès en cour de Rome. Selon M. Rondeau, il ne croit pas qu'il y ait des développements avant très longtemps.

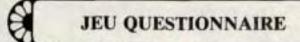
La question se pose à savoir ce qu'il reste des familles Désilets et Lachance. Bien sur, il ne reste aucune descendance directe d'Odélide ni de Cléophas étant donné qu'aucun d'eux n'eut d'enfants. Placide Désilets et Luce Camirand, les parents d'Odélide, eurent 7 enfants, y compris Odélide, qui s'établirent pour certains à St-Norbert et pour d'autres à Ste-Hélène de Chester. C'est donc dire que l'on retrouve encore plusieurs descendants de la famille Désilets dans les Bois-Francs.

Après ces événements, Pierre Lachance et sa femme (père et mère de Cléophas) s'expatrièrent aux États-Unis. En conséquence, dans le cas de cette famille, les quelques rares descendants qui restent dans la région préfèrent garder le silence sur le sujet.

Pourtant dans ce petit village, on garde certains souvenirs reliés à cette tragédie.

Lynda Hébert Sylvain Toutant







Toutes les réponses aux vingt-cinq (25) questions suivantes se trouvent dans le mot mystère de la page 24.

- 1— Nom de l'évêque du diocèse de Trois-Rivières qui demandait (10 décembre 1875) aux gens de Saint-Paul de Chester de ne pas suivre les "chiniquistes" récemment arrivés des États-Unis.
- 2— Territoire mesurant ordinairement 10 x 10 milles. Le mot "canton" en est la traduction française.
- 3- Nom du premier curé de Stanfold.
- 4- Missionnaire des Bois-Francs (1840). Il avait pour prénom: Denis.
- Prénom du premier colon qui s'établit officiellement à Sainte-Julie (vers 1840).
- 6- Prénom du premier évêque de Sherbrooke. Il avait été curé à Princeville.
- 7— Ancien nom de Plessisville.
- 8— Prénom de l'évêque du diocèse de Québec en l'honneur duquel on aurait donné le nom de Plessisville à ce coin des Bois-Francs.
- 9— Nom du premier colon canadien-français officiel à s'établir sur le territoire de Saint-Paul de Chester.
- 10— Prénom du missionnaire des Bois-Francs (décembre 1849) nommé de Villers, L'un des signataires du Canadien-Émigrant.
- 11— Nom du saint patron de la paroisse de Stanfold.
- 12— Nom de famille du premier colon à s'établir officiellement sur le territoire de Somerset.
- 13— L'un des premiers médecins à s'établir à Arthabaska (1851). Son prénom: Modeste.
- 14- Nom cri signifiant "là où il y a des roseaux".

- 15— En janvier 1680, Frontenac concède tous les territoires de la rive sud du fleuve Saint-Laurent (sauf les seigneuries) à un peuple d'Amérindiens. Quel est le nom de ce peuple?
- 16— Nom de famille d'un missionnaire des Bois-Francs, prénommé Télesphore. Nommé curé de Warwick en septembre 1857.
- 17- Lieu où l'on fabriquait de la perlasse ("pearl ash").
- 18— Nom du fondateur (premier colon officiel à s'établir là) de la région des Bois-Francs.
- 19— L'un des missionnaires des Bois-Francs (1837-1840) prénommé Olivier.
- 20— L'un des premiers colons à s'établir sur le territoire de Stanfold. Il était prénommé Édouard.
- 21- Patronyme de l'une des paroisses comprises dans le township de Warwick.
- 22- Nom d'un curé et d'un artiste réputés dans les Bois-Francs.
- 23— Nom de l'une des paroisses de la région des Bois-Francs. Il traduit bien les origines irlandaises de ce coin de pays.
- 24— Nom de la rivière sur le cours de laquelle on construisit le premier moulin connu dans la région des Bois-Francs.
- 25— Nom de l'une des premières chapelles des Bois-Francs, construite le long de la rivière Nicolet. Un rang de Victoriaville a été baptisé du même nom.



Pour connaître vos capacités de mémorisation en histoire de la région des Bois-Francs, comptez un (1) point par bonne réponse, et multipliez le résultat par quatre (4), et vous aurez ainsi le pourcentage de réussite.



HISTOIRE POSTALE DES BOIS-FRANCS *

CHRONOLOGIE

6 Janvier 1849	Stanfold	Ouverture du premier bureau de Postes dans les Bois-Francs à Stanfold. Premier Maître de Postes: F. X. Pratte.
6 Février 1849	Somerset	Ouverture du bureau de Postes de Somerset. Premier Maître de Postes: Hyacinthe Jutras.
6 Mars 1849	Arthabaska	Ouverture du bureau de Postes d'Ar- thabaska (Aujourd'hui Nobertville). Premier Maître de Postes: Philippe N. Pacaud.
6 Octobre 1851	Saint-Chrystophe	Ouverture du bureau de Postes de Saint- Chrystophe. Premier Maître de Postes: James Goodhue.
1 Février 1854	Warwick	Ouverture du bureau de Postes de War- wick. Premier Maître de Postes: Enos Farwell.
23 Avril 1854	Saint-Chrystophe	Démission du Maître de Postes James Goodhue.
1 Juillet 1854	Saint-Chrystophe	Nouveau Maître de Postes: Adolphus Stein.
Décembre 1854	Stanfold	Démission du Maître de Postes F. X. Pratte.
1 Mai 1855	Arthabaska-Station	Ouverture du bureau de Postes à Arthabaska-Station. Premier Maître de Postes: G. V. DeBoucherville.
1 Mai 1855	Bute	Ouverture du bureau de Postes de Bute (Canton de Somerset). Premier Maître de Postes: James McKinnon.
1 Mai 1855	Sainte-Sophie	Ouverture du bureau de Postes de Sainte- Sophie. Premier Maître de Postes: Olivier Hébert.

Source: Ministère des Postes du Canada

1 Mai 1855	Stanfold	Nouveau Maître de Postes: James Huston.
1 Avril 1856	Arthabaska-Station	Démission du Maître de Postes G. V. DeBoucherville.
6 Octobre 1857	Warwick	Démission du Maître de Postes Enos Farwell.
1 Décembre 1857	Warwick	Nouveau Maître de Postes: Lane McArthur.
1 Avril 1858	Chester	Ouverture du bureau de Postes de Chester. Premier Maître de Postes: Jasper Emerson.
1 Décembre 1858	Arthabaska-Station	Nouveau Maître de Postes: Louis Foisy.
1 Décembre 1858	Arthabaska	Arthabaska devient East-Arthabaska.
5 Juin 1859	Warwick	Démission du Maître de Postes Lane McArthur.
1 Juillet 1859	Warwick	Nouveau Maître de Postes: Louis J. Dorais.
1 Mai 1860	Ste-Julie de Somerset	Ouverture du bureau de Postes. Premier Maître de Postes: Louis Roberge.
12 Avril 1861	Saint-Chrystophe	Démission du Maître de Postes Adolphus Stein.
1 Juin 1861	Saint-Chrystophe	Nouveau Maître de Postes: James Buteau.
21 Octobre 1861	Saint-Chrystophe	Démission du Maître de Postes James Buteau.
1 Décembre 1861	Saint-Chrystophe	Nouveau Maître de Postes: Noel A. Beaudet.
1 Avril 1862	Bulstrode	Ouverture du bureau de Postes de Bulstrode (Saint-Valère). Premier Maître de Postes: Télesphore Geoffroy.
1 Février 1864	Larochelle	Ouverture du bureau de Postes Larochelle (Canton de Halifax). Premier Maître de Postes: Joseph Poulin.
		The second secon

LES MÉMOIRES

DE

LOUIS LECLERC



COMMENTAIRE

M. Louis Leclerc

M. Louis Leclerc, par la publication de ses souvenirs, vient de placer un volume de plus sur les rayons de nos bibliothèques. Pour qui écrit-il? Dans la préface de son ouvrage nous lisons que: "cet ouvrage n'est pas destiné au grand public, mais s'adresse plus spécialement à la famille Leclerc et à leurs alliées ou aux descendants des unes et des autres. J'ai écrit ce mémoire un peu pour enseigner à mes enfants et à mes descendants, la fierté de leurs origines, l'amour de leurs familles, de la race, de leur pays." Je ne voudrais pas que le sens de la tradition se perde, parce qu'alors c'est l'âme de la famille Leclerc qui disparaîtrait". C'est dans cet esprit que M. Louis Leclerc rédigeait ses mémoires en 1980.

Gérald Leclerc, fils de Louis, dans la revision des textes ne fit que quelques légères corrections et se chargeait de l'impression du volume. Ce livre du format 22 x 28 centimètres, a 174 pages, dont plus de 20 sont la reproduction de photos sur la famille. Malheureusement elles ne sont reproduites qu'au moyen de photostat; c'est dommage pour la qualité de reproduction. La figure de Louis, dessin de son petit-fils Michel, décore la page couverture.

M. Louis Leclerc, raconte ses mémoires à partir de sa naissance, le 14 mars 1902, à Saint-Paul de Chester jusqu'à 1980. Il demeure actuellement à Victoriaville.

C'est dans un style bien vivant que cet homme qui a vécut une vie très active, a rédigé ses mémoires. Il fut cultivateur, travaillant bien humblement du matin au soir comme des milliers d'autres. Il fut aussi représentant de diverses compagnies, ce qui l'obligeait à de nombreux déplacements. Il fut barbier, marchand général, hôtellier. Il fut maire de St-Paul de Chester. Par la suite, il déménagea à Arthabaska. Il fut président de la célèbre chorale: "Les pélerins de la Vierge". Il fut aussi propagandiste pour le Cercle Lacordaire en donnant des causeries et en faisant partie du conseil diocésain.

Les faits racontés de son enfance, de ses premières amours, de ses tournées dans l'Ouest canadien, de ses randonnées dans les chantiers américains, de ses voyages comme conducteur du médecin de St-Paul, sont racontés avec une saveur toute particulière. Nous constatons tout au long du récit, que Louis Leclerc est un homme profondément humain, qu'il aime beaucoup sa famille, sa femme et ses enfants et que l'arrivée d'un nouvel enfant est toujours une joie pour lui.

De plus, il manifeste beaucoup de chaleur humaine, lorsqu'un parent ou un ami est dans la souffrance. Il tient de sa famille profondément chrétienne, les grands principes de foi en Dieu, d'amour pour la Ste-Vierge. C'est ainsi qu'il est en mesure de se dévouer auprès de son prochain et pour le plus grand bien de ses compatriotes.

Nous comprenons alors, le sens par lequel, il ne voudrait pas que la tradition familiale se perde chez les siens et ses descendants.

La lecture de ces mémoires ne peut que rendre plus fiers les membres de sa famille. Les anciens de St-Paul de Chester où il a passé la plus grande partie de sa vie et aussi ceux des autres localités qui l'ont connu aimeront à lire ses pages.

A la fin de cette lecture, nous formulerions un voeu pour que d'autres personnes écrivent elles aussi, leurs souvenirs pour le bénifice des générations montantes. Ainsi, notre région des Bois-Francs aurait elle aussi son histoire. De nouveaux volumes s'ajouteraient après ceux consacrés aux Hébert, Laliberté, Marie-Victorin, Laurier, Suzor Côté, Désilets, Poisson, Lebrun, etc., etc.

Frère Jean-Paul Provencher, s.c.



LES BOIS-FRANCS

Le visiteur étranger qui s'arrête à flâner un peu à Warwick, Arthabaska, Victoriaville, Princeville ou Plessisville, n'est pas sans remarquer l'usage courant que l'on fait de l'expression "Bois-Francs". On la retrouve comme une étiquette qui identifie autant commerces, industries ou organismes à caractère culturel ou encore offrant des services communautaires.

Quelle est l'origine de cette expression? Quelles sont les limites territoriales qu'elle couvre? Nous nous sommes donné comme tâche d'essayer de répondre de la façon la plus claire possible à ces deux questions.

Les certitudes

Le concept de "région" demeure toujours vague, imprécis. Les dictionnaires ne nous apportent que très peu de précisions: "grande étendue de pays", "alentours". Quand on veut aborder l'étude de cette notion, il faut distinguer deux aspects bien distincts: le centre (coeur ou colonne vertébrale), et la périphérie (limites, frontières).

A l'époque actuelle, la colonne vertébrale de la région des Bois-Francs nous apparaît évidente. Dans une brochure parue peu après 1957, le comité d'initiative des Bois-Francs en présentait une image claire et sans équivoque; il s'agirait des cinq (5) villes soeurs: Warwick, Arthabaska, Victoriaville, Princeville et Plessisville (1). Voilà une affirmation qui semble mettre un terme à de nombreuses discussions. Mais si l'on cherche au-delà de cette classification arbitraire, on se rend compte que la réalité ne correspond pas nécessairement à ce que l'on souhaiterait. Par exemple, il est indéniable que Plessisville cherche à s'affirmer comme le coeur d'une nouvelle région qu'elle tente d'identifier par l'étiquette "Érable" afin de se distinguer de celle de "Bois-Francs" dont elle veut se dégager. Mais ne brûlons pas les étapes et jetons d'abord un coup-d'oeil sur l'évolution de l'expression "Bois-Francs" afin de mieux comprendre la mobilité qu'elle recèle.

Origine des Bois-Francs

Où et quand a-t-on utilisé cette expression pour la première fois? Qui l'a fait? Nul ne peut l'affirmer avec certitude.

Notes et références:

(1) 5 villes soeurs — la région des Bois-Francs — Quintuplet Towns..., Le comité d'initiative des Bois-Francs, secrétaire: Raoul l'Heureux, Victoriaville, sans date/postérieure à 1957/, non paginée. Dans cette brochure, on retrouve une carte des Bois-Francs qui inclue Sainte-Anassasie de Lyster, Daveluyville, Sainte-Clotilde et Inverness. Par contre, le premier document écrit connu qui en fasse mention serait une lettre de Mgr Joseph Signay (évêque de Québec de 1833 à 1850) adressée à M. Denis Marcoux. Elle est datée de septembre 1838.

"Je vous nomme, par les présentes, vicaire à Saint-Édouard de Gentilly, avec la charge d'aller visiter les nouveaux colons des cantons de Blandford, Stanfold, Somerset, Arthabaska, Warwick et Bulstrode, en un mot tous les habitants des Bois-Francs, désignation ordinaire aujourd'hui de ces places nouvelles." (2)

C'est donc dire que dès avant 1838, on devait utiliser cette expression pour désigner un territoire vaguement connu de quelques colons hardis, un lieu situé audelà des limites seigneuriales, vers le sud, où les essences forestières comprenaient surtout l'érable, le hêtre, le merisier, etc. .

Charles Héon, premier colon et fondateur des Bois-Francs, s'installe à Saint-Louis de Blanford en mars 1825. Donc, à partir de 1825, et pour une période d'une bonne dizaine d'années, il serait logique de penser que Saint-Louis de Blandford constituait le "coeur" de la région des Bois-Francs. Mais voilà que les nouveaux arrivants dédaignent rapidement l'emplacement de Saint-Louis (qui sera vite réduit à un rôle de relais ou de poste intermédiaire) pour se fixer plutôt à Stanfold (aujourd'hui Princeville). Il était plus avantageux pour les nouveaux colons, d'aller s'installer de l'autre côté de la savane, là où la terre était plus hospitalière.

Le recensement effectué par le missionnaire Denis Marcoux, en 1839, est très révélateur (3). On rapporte des chiffres qui montrent clairement que Stanfold représentait la plus grosse agglomération pour l'époque. Et pourtant, à l'automne 1840, M. Clovis Gagnon (premier prêtre résidant dans les Bois-Francs) ira s'installer à Somerset qui détient le troisième rang quant à l'importance numérique de la population.

De son côté, l'abbé Charles Trudelle, missionnaire des Bois-Francs et premier

Notes et références:

- (2) Charles-Edouard Mailhot, Les Bois-Francs, tome 1, pp 23-24.
- (3) Philippe-Hyppolite Suzor, Quelques notes sur la paroisse de St-Christophe d'Arthabaska et sur ses premiers colons, Cie. D'Imprimerie d'Arthabaskaville, 1892, pp 34-41 /le recensement comprend la liste des noms des personnes habitant chacun des endroits. Charles-Édouard Mailhot rapporte aussi ce recensement dans Les Bois-francs, tome II, pp 63-73. Il affirme: "Une étude approfondie de ce recensement me permet de dire d'une manière positive que le véritable auteur est M. l'abbé Olivier Larue et qu'il a été fait en janvier 1839" (p. 63). Suit le détail du recensement (pp 63-73). Si l'on compare les deux exemplaires de ce même recensement, on remarque des différences concernant le nombre d'âmes à Somerset, Stanfold et Arthabaska, ainsi que dans le nombre de communiants à Bulstrode. Nous avons effectué les calculs afin de déterminer lequel des deux avait raison:

Stanfold Arthabaska Bulstrode Somerser 425 212 42 Mailhot 177 432 206 45 179 Suzor 177 423 212 42 Nos calculs

curé de Somerset, écrit avant 1863: "Disons tout de suite que le nom de Bois-Francs ne fut donné d'abord qu'aux seuls cantons de Somerset, de Stanfold et d'Arthabaska; mais que, depuis, cette dénomination s'est étendue aux cantons d'Inverness, d'Halifax, de Chester, de Warwick et de Ham." (4)

L'auteur ignore donc tout à fait Saint-Louis de Blandford et même le canton de Blandford. Pour lui, les Bois-Francs auraient été fondés par Édouard Leclerc, l'un des pionniers de Stanfold: "Ce fut donc Leclerc qui, le premier, vint se fixer dans cette grande partie des cantons de l'Est, connue sous le nom de Bois-Francs; ..." (5). Tout son texte met le focus sur Somerset. C'est fort problablement la réponse qu'il aurait fournie si on lui avait posé la question: où situez-vous le coeur de la région des Bois-Francs?

D'autre part, Charles-Édouard Mailhot nous offre une autre vue d'ensemble de la région des Bois-Francs. Dans son ouvrage sur les Bois-Francs, nous pouvons consulter une récapitulation des recensements décennaux pour la région: "Recensements décennaux des Bois-Francs, St-Louis de Blandford, St-Eusèbe de Stanfold, St-Calixte de Somerset, St-Norbert d'Arthabaska, St-Christophe d'Arthabaska, St-Médard de Warwick et Ste-Victoire d'Arthabaska." (6)

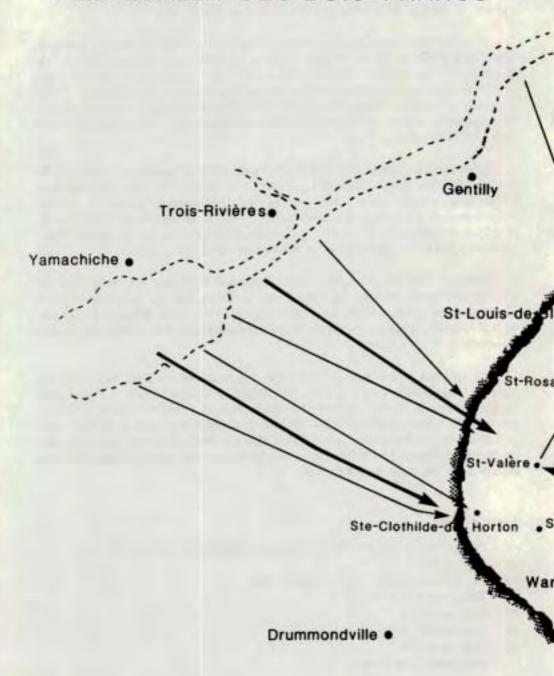
Dans le tome II, il englobe Saint-Ferdinand d'Halifax (7), Saint-Paul de Chester (8), Sainte-Hélène de Chester (9) et Sainte-Julie de Somerset (10). Il ajoutera, dans le tome III, le canton de Bulstrode (11) et Saint-Rosaire (12). Enfin, dans le tome IV, la région s'agrandit des territoires de Saint-Albert (13) et de Sainte-Élisabeth de Warwick (14).

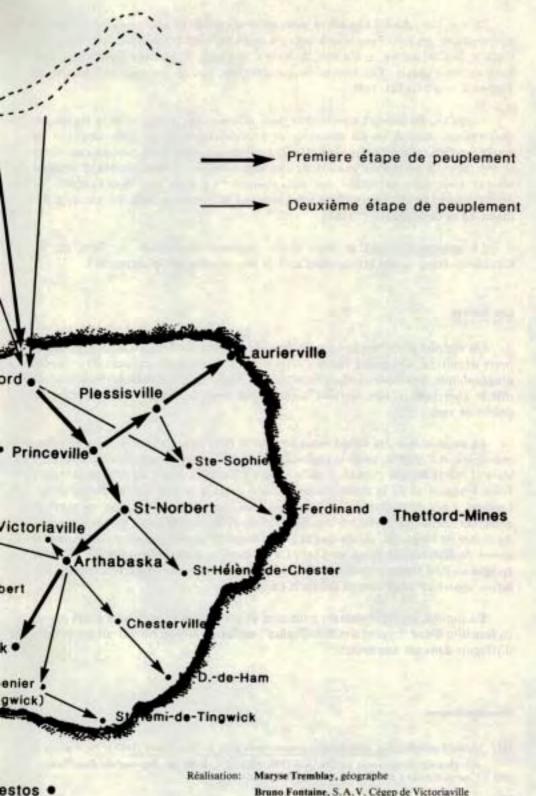
On voit que même pour les historiens qui nous ont précédés, le concept de "région des Bois-Francs" n'était pas facile à définir. Nous ne pourrons malheureusement jamais connaître la justification de Charles Trudelle à savoir: pour quelles raisons englobait-il les cantons d'Inverness, d'Halifax et de Ham dans la région des Bois-Francs (rappelons qu'il écrivait au milieu du XIXe siècle), et celles de Charles-Édouard Mailhot qui n'en tient pratiquement aucun compte dans son oeuvre datée du début du XXe siècle.

Notes et références

- (4) Charles Trudelle, "Les Bois-Francs", in Le Foyer Canadien, vol. 1, 1863, p. 17.
- (5) Idem., p. 20.
- (6) Charles-Édouard Mailhot, op. cit., tome I, p. 463.
- (7) Idem., tome II, pp 9-50.
- (8) Idem., pp 113-191.
- (9) Idem., pp 193-216.
- (10) Idem., pp 425-434.
- (11) Idem., tome III, pp 97-105.
- (12) Idem., pp 175-176.
- (13) Idem., tome IV, pp 323-332.
- (14) Idem., pp 333-334.

PEUPLEMENT DES BOIS-FRANCS





Bruno Fontaine, S. A. V. Cégep de Victoriaville

De son côté, André Laganière nous offre sa version en affirmant qu'à l'époque missionnaire, les Bois-Francs seraient composés des neuf (9) paroisses suivantes: St-Calixte, St-Christophe, St-Eusèbe, St-Valère, St-Louis, St-Médard, St-Norbert, Ste-Julie et Ste-Victoire. Ces limites ne comprennent pas les cantons de Chester, de Tingwick et d'Halifax. (15)

Jusqu'ici, les auteurs s'entendent pour affirmer que le centre de la région des Bois-Francs consiste en un ensemble de groupes humains qui habitaient sur les emplacements originaux des cinq (5) villes soeurs actuelles et les quelques paroisses situées dans la périphérie immédiate des mêmes villes. Charles-Édouard Mailhot résume bien cette définition des Bois-Francs: "Le nom de "Bois-Francs" fut primitivement limité aux colonies françaises qui se fondèrent dans les comtés d'Arthabaska et de Mégantic." (16)

La grande question se pose alors: comment déterminer les lieux où les Canadiens-français ont été forcés d'arrêter leur marche de colonisation ?

Les limites

Un premier problème se pose: le choix des critères sur lesquels nous appuierons notre démarche. Un grand choix s'offre à nous. Les critères peuvent être d'ordre géographique, politique, social, économique, historique. Examinons-les à tour de rôle et cherchons si une certaine homogénéité peut se dégager selon chacun des points de vue.

La délimitation des Bois-Francs ne peut se faire non plus partant des divisions politiques. A l'origine, toute la région était comprise dans le comté de Buckinghamshire (1792-1829) qui s'étendait de la rivière Chaudière jusqu'au-delà de la rivière Saint-François et de la frontière américaine jusqu'à la rive sud du fleuve Saint-Laurent. Lors de la division du comté en 1829, notre région subissait son premier démembrement. La partie est des Bois-Francs (Plessisville) ferait partie désormais du comté de Mégantic, tandis que la partie ouest (Warwick) serait englobée dans le comté de Sherbrooke jusqu'en 1841. Ce dernier fut à son tour subdivisé en 1854, époque où l'on forma le comté de Drummond et Arthabaska (en un seul comté), luimème séparé en deux comtés distincts en 1890.

En somme, les représentants politiques de ces comtés ne pouvaient guère penser en fonction d'une "région des Bois-Francs" uniforme puisqu'elle offrait des intérêts différents dans ses extrémités.

Notes et références

(16) Charles-Édouard Mailhot, op. cit., tome 1, p. 22.

⁽¹⁵⁾ André Laganière, Les missionnaires colonisateurs dans les Bois-Francs (1840-1870), maîtrise és arts (Sciences Religieuses), inédite, juin 1979, pp211-212, Index des paroisses des Bois-Francs.

Au plan religieux, les deux pôles de la région ont subi des sorts différents. Si Plessisville a toujours relevé du diocèse de Québec, il n'en va pas de même pour Warwick qui a passé successivement sous la direction des évêques de Québec (avant 1852), de Trois-Rivières (1852-1885) et de Nicolet depuis 1885. Il faudrait aussi tenir compte du diocèse de Sherbrooke si l'on veut englober le canton de Ham dans nos limites.

Concernant l'éducation, même si on parle de la Commission scolaire régionale des Bois-Francs, son territoire déborde largement celui que considéraient les historiens. En effet, il comprend Villeroy, Val-Alain, Sainte-Anastasie de Nelson, Inverness et Saint-Pierre-Baptiste à l'est; Lemieux au nord et Sainte-Séraphine à l'ouest, pour inclure Notre-Dame-de-Ham au sud.

D'autre part, le système hospitalier ne crée pas de liens communs à toute la région, sauf pour un court intervalle de onze (11) ans. En effet, si l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska servait d'hospice et d'orphelinat depuis 1884, il n'ouvre ses portes aux malades que le 19 juin 1908. De son côté, l'hôpital du Sacré-Coeur de Plessisville offre les mêmes services dès le premier septembre 1919. Le territoire correspondant au concept d'"hôpital régional" tel que celui couvert par ces deux institutions ne s'applique que très difficilement au territoire hypothétique de la région dite "des Bois-Francs".

Enfin, le plan judiciaire n'offre guère plus de solution. La situation des bureaux d'enregistrement ou des palais de justice ne semble pas avoir été choisie en fonction d'une région particulière, mais bien pour des raisons d'ordre pratique, soit: desservir les bassins de population relativement importants.

Force nous est de constater qu'aucune de ces voies ne nous amène à définir précisément les limites de la région des Bois-Francs, du moins telle que conçue par les historiens.

Les Bois-Francs: une région historique ?

En somme, on a beau chercher, la région des Bois-Francs offre des disparités dans tous les domaines. Le seul point commun duquel peuvent se réclamer les habitants des Bois-Francs, ce serait: leur histoire. Rappelons le critère de l'historien Charles-Édouard Mailhot: "Le nom "Bois-Francs" fut primitivement limité aux colonies françaises qui se fondèrent dans les comtés d'Arthabaska et de Mégantic".

Il ne nous reste donc qu'à suivre cette piste et à examiner le parcours des colons canadiens-français venus du bord du fleuve pour s'installer dans la région et à observer jusqu'où ils ont pu se rendre avant de se buter à des étrangers. A ce propos, nous considérerons comme "étrangers", d'une part les colons de langue anglaise venus s'établir dans les Cantons de l'Est, et d'autre part, les Canadiens-français partis d'ailleurs que des seigneuries de Nicolet, Bécancour, Gentilly... pour aller coloniser un coin des Cantons de l'Est.

Origine des premiers colons

Au tournant du XVIIIe-XIXe siècles, les seigneuries riveraines du Saint-Laurent ne suffisent plus à fournir des terres et à contenir la population croissante. Notons qu'en 1825, il y a déjà près de deux siècles que l'on défriche et que l'on cultive la terre dans les seigneuries. Le peuplement, lent au XVIIe siècle, s'accélérait à la fin du XVIIIe siècle pour saturer le territoire au début du XIXe siècle.

Deux solutions s'offraient aux gens de l'époque: aller s'établir dans les villes (Montréal, Trois-Rivières ou Québec), ou encore aller défricher des terres neuves, au-delà des limites seigneuriales, sur les terres appartenant soit à la couronne anglaise ou au clergé anglais ou encore à la British American Land Co.. Donc, dans les townships. Les premiers colons des Bois-Francs, comme ceux de toutes les paroisses qui longent le parcours de l'actuelle autoroute 20, choisirent la deuxième solution, devenant ainsi la plupart du temps, "Squatters".

"Parmi les familles qui vinrent se fixer dans les Bois-Francs, au début de la colonisation, les unes venaient de Gentilly, de Bécancour, de St-Grégoire, de Saint-Pierre-les-Becquets, de la Baie-du-Febvre, d'autres venaient de St-Cuthbert et de St-Barthélemy." (17)

Limites des Bois-Francs

Riches de nos informations, tentons maintenant de limiter la région des Bois-Francs sur une carte routière.

Traçons une ligne qui joindrait Sainte-Marie de Blandford (détachée de Sainte-Gertrude) à Lyster (d'après Charles-Édouard Mailhot, la colonisation canadienne-française s'est arrêtée à Sainte-Julie de Somerset) et nous avons une zone correspondant grossièrement aux limites seigneuriales et qui borne la région des Bois-Francs du côté nord.

Continuons à tracer notre frontière en reliant Lyster à Saint-Ferdinand d'Halifax. Nous savons que les colons canadiens-français qui s'établirent dans cette dernière paroisse venaient plutôt du côté de Saint-Sylvère, dirigés par le curé de cette paroisse, "M. Ferdinand Gauvreau desservit la mission de Saint-Ferdinand jusqu'en 1837, où de Saint-Sylvère il fut transféré à Memramcook..." (18). Cette ligne traverse le canton d'Inverness qui était déjà occupé par des Écossais venus s'y établir au début du XIXe siècle.

Relions maintenant Saint-Ferdinand d'Halifax à un point imaginaire situé à michemin entre Ham-nord et Saints-Martyrs-Canadiens. En effet, "Si la partie sud du

Notes et références:

⁽¹⁷⁾ Idem., tome 11, p. 246.

⁽¹⁸⁾ Idem., tome II, p. 13.

canton de Ham fut colonisée par les Loyalistes et émigrés du Royaume-Uni: Britannique, Écossais et Irlandais, il n'en fut pas de même pour la partie nord, car l'immigration se fit à partir de la région des Bois-Francs par des Canadiens-français."

(19)

De là, il faut amorcer une courbe qui se rend à Saint-Adrien (paroisse dont l'érection canonique remonte à 1836, dont quatre ans avant l'érection canonique de la première paroisse des Bois-Francs: Saint-Calixte de Somerset) pour se diriger vers Kingsey Falls, en passant entre les Trois Lacs et Tingwick. Le long de cette ligne, des colons Irlandais étaient déjà installés lors de la colonisation canadienne-française, comme le nom de la paroisse Saint-Patrice de Tingwick l'indique.

Notre tracé remonte à présent de Kingsey Falls (où le missionnaire Robson venait exercer son ministère pour les Anglais qui y habitaient) vers Sainte-Clotilde où la colonisation canadienne-française débutait la même année qu'à Saint-Louis de Blandford (1825) pour se poursuivre jusqu'à Sainte-Eulalie (dont le territoire a été détaché de Saint-Valère en 1862). De Sainte-Eulalie, on prolonge notre ligne jusqu'à Sainte-Marie-de-Blandford, ce qui termine notre périple.

Nous voici donc en présence d'une délimination telle que les événements historiques nous permettent de préciser. Cependant, il faudrait se demander s'il n'existe pas d'autres notions quant aux limites des Bois-Francs.

A ce sujet, examinons une autre source essentielle à notre démarche: les journaux. Deux journaux régionaux se sont donnés une étiquette qui les identifiait à la
région que nous étudions: <u>L'Écho des Bois-Francs</u> (dont le premier numéro date du
2 juin 1894) et <u>La Voix des Bois-Francs</u> (dont la parution remonte au jeudi le 25 octobre 1928). Quelle conception des Bois-Francs chacun d'eux offrait-il à ses
lecteurs?

L'Écho des Bois-Francs

Dans sa première année d'édition, on retrouve dans ce journal, une chronique intitulée "Dans les cantons", où l'on donne les nouvelles classées selon les lieux de provenance. Cette chronique débute au sixième numéro, soit à partir du 7 juillet 1894. Pour obtenir un certain échantillonnage, nous avons compilé les vingt (20) premiers numéros de ce journal afin de se faire une idée de l'importance régionale qu'il accordait à la région des Bois-Francs. Nous avons pu relever soixante et un (61) noms de lieux différents. La popularité s'établit comme suit; Sherbrooke (on en parle durant 10 semaines sur les 14 étudiées), Sainte-Julie (8 semaines), Drummond-ville (7 semaines), Sainte-Anne du Sault (6 semaines), L'Avenir (5 semaines), Windsor Mills, Tingwick et Coaticook (4 semaines), Danville, Waterloo, Ham Sud, Brompton Falls, Richmond et Somerset-Plessisville (3 semaines), Scotstown,

Notes et références

(19) GAV, "Les origines de Ham-Nord", in l'Union, mardi le 25 août 1981, page A-24.

Farnham, Huntingdon, Magog, Warwick, Ham Nord, Saint-Ferdinand, Saint-François-Xavier de Brompton (2 semaines). Suivent les noms de trente-neuf (39) paroisses, villages ou villes aussi disparates que Bécancour, Lennoxville, Thetford-Mines ou Saint-Cyrille de Wendover, qui ne font la vedette qu'une seule fois.

La Voix des Bois-Francs

Dans La Voix des Bois-Francs, on découvre dès la première année de parution, une chronique intitulée "Dans nos paroisses" (1928).

Nous avons effectué la même étude que pour L'Écho des Bois-francs, pour y compiler un total de quarante-trois (43) noms de lieux différents dont la fréquence s'établit comme suit: Princeville (10 semaines sur un total de 20); Sainte-Gertrude (9 semaines), Saint-Zéphirin, Sainte-Eulalie et Saint-Sylvère (8 semaines); Sainte-Angèle-de-Laval, Saint-Valère-de-Bulstrode, Saint-Grégoire, Plessisville (7 semaines); Saint-Rosaire, Sainte-Clotilde-de-Horton, Gentilly (5 semaines); Saint-Célestin, Sainte-Sophie-de-Lévrard, Sainte-Marie-de-Blandford et Warwick (4 semaines); Saint-Samuel-de-Horton et Saint-Wenceslas (3 semaines); enfin, La Baie du Febvre, Bécancour, Aston Jonction, Nicolet, Daveluyville, Saint-Léonard, Sainte-Monique et Sainte-Perpétue (2 semaines). Dix-sept (17) noms de lieux n'apparaissent qu'une seule semaine, tels: Lyster, Précieux-Sang, Drummondville, Thetford Mines, Saint-Pierre-les-Becquets...

En somme, La Voix des Bois-Francs étend son influence sur une région située beaucoup plus au nord que ne le fait L'Écho des Bois-Francs. Si ce dernier est surtout tourné vers la région de Sherbrooke, le premier penche beaucoup plus vers la région des anciennes seigneuries. Il faut cependant s'exempter de conclure trop vite car il faudrait tenir compte de l'intervalle de temps écoulé entre les deux terrains d'étude; de 1894 à 1928, il y a tout de même un décalage de trente-quatre (34) ans. Toutefois, notre recherche ne voulait que prendre connaissance des orientations "régionales" de ces deux journaux. Une recherche plus poussée pourrait nous offrir des conclusions surprenantes.

Suite à ces deux concepts bien différents l'un de l'autre, il nous reste à jeter un coup-d'oeil sur la notion actuelle de la région des Bois-Francs.

Les Bois-Francs en 1982

Actuellement, et depuis une bonne vingtaine d'années, plusieurs organismes à caractère socio-culturel et de nombreuses institutions se sont appropriés la même "marque de commerce", soit: l'expression Bois-Francs. Pour n'en citer que quelques uns, mentionnons: le Conseil régional de la culture des Bois-Francs (CRC), la Régie municipale des Bois-Francs (RIBF), la Caisse d'entraide économique des Bois-Francs, Récupération Bois-Francs, Comité de solidarité Salvador/Bois-Francs, Carrefour d'entraide bénévole des Bois-Francs, Commission scolaire régionale des Bois-

Francs, la Chambre de commerce des Bois-Francs, et combien d'autres!

C'est avec carte à l'appui que le Centre local de services communautaires (CLSC) précisait son territoire dans le journal <u>L'Union</u>. On pouvait y lire que le CLSC desservait trente-deux (32) municipalités, incluant Princeville et Daveluyville, mais ignorant le secteur de Plessisville (20).

En 1980, M. Raynald Gonthier, délégué du MICT déclarait: "Un nouvel esprit d'entreprise anime la région des Bois-Francs." (21) Dans le même article, on y affirmait que le bureau régional desservait les territoires comprenant les comtés d'Arthabaska, de Drummond, Johnson, Lotbinière, Nicolet, Yamaska et Richmond. De quoi faire rêver le fondateur des Bois-Francs!!!

Pour sa part, la Croix-Rouge publiait récemment un dépliant intitulé: Répertoire des différents services actifs de la Croix-Rouge Section Bois-Francs, dans lequel on ignore toujours la région de Plessisville.

Enfin, selon la conception du Conseil régional des loisirs (CRL) du Centre du Québec, la zone des Bois-Francs comprendrait quarante-sept (47) municipalités, incluant Daveluyville et Plessisville (22).

Nous pourrions continuer notre cueillette encore longtemps. Mais nous croyons cette récolte suffisante pour pouvoir tirer certaines conclusions.

Région: une question psychologique?

Il semble qu'une région, qu'elle soit délimitée avec ou sans précisions, se doit d'offrir un "esprit" régional. Les gens se sentent-ils un sentiment d'appartenance à la région des Bois-Francs? Une bonne étude sociologique nous renseignement adéquatement quant aux limites à accorder à la région. Faute de renseignements précis, il nous faut nous limiter à exprimer ici que ce que nous "ressentons".

Dans une série télévisée comprenant des interviews sur le vif, une équipe d'étudiants posait la question: Qu'est-ce que les Bois-Francs? (23)

Très peu de gens ont su fournir une réponse claire et satisfaisante. Pourquoi?

Il nous semble qu'il faille chercher la réponse au niveau psychologique.

Notes et références

- (20) G.B., L'Union, mardi le 13 janvier 1981, p. A-2.
- (21) L'Union, mardi le 8 avril 1980, p. A-9.
- (22) Y.B., L'Union, mardi, le 5 mai 1981, p. A-22.
- (23) Archives de la Société d'histoire de la région d'Arthabaska inc., Un coin de pays: Les Bois-Francs, série de treize (13) émissions télévisées, projet Jeunesse Canada au Travail, 1977.

Prenons un exemple. Si l'on demande: "d'où venez-vous?" à une personne originaire de Bonaventure, de Percé ou de Gaspé, il y a de fortes chances qu'elle nous réponde: "de la Gaspésie". Ce qui signifie qu'elle s'identifie d'abord à une région. Le même phénomène se produirait avec des gens natifs de Dolbeau, Mistassini ou Roberval; la première réponse serait probablement: "du Lac Saint-Jean". Qui d'entre nous, quand il se trouve à l'extérieur, raconte qu'il vient de la région des Bois-Francs???

Nous ne pouvons donc que constater le manque (pour ne pas dire "l'absence") de sentiment d'appartenance. Alors pourquoi se surprendre de l'échec d'une "Fête des Bois-Francs" (24) si tout le monde se demande "qui est-ce qu'on fête?" sans savoir ou "sentir" qu'il s'agit d'eux-mêmes!!!

En guise de conclusion

La tâche que nous nous étions fixée en début de recherche, consistait à offrir au lecteur une collection de témoignages tendant à démontrer que la notion de "région des Bois-Francs" en est une des plus difficiles à expliciter.

En effet, si l'expression "Bois-Francs" représentait à ses débuts, le concept d'une terre imprécise se composant majoritairement de feuillus et dont les frontières étaient illimitées, elle s'est rapidement utilisée pour définir le bassin de population parti des bords du fleuve Saint-Laurent afin de s'établir sur des terres neuves, audelà des limites seigneuriales du temps.

Or, il est courant de définir le terme "région" d'abord par son centre. Il s'ensuit que la région des Bois-Francs demeure une notion extrêmement mobile à la fois
dans le temps et dans l'espace. Son centre se déplace continuellement, et ce, depuis
qu'un certain Charles Héon a décidé de venir s'y installer en 1825. Localisé d'abord
à Saint-Louis de Blandford, puis à Stanfold (Princeville) ensuite à Somerset
(Plessisville) pour enfin aboutir à Victoriaville à la fin du XIXe siècle, le "centre"
s'est métamorphosé en "colonne vertébrale" unissant cinq agglomérations importantes. Le centre des Bois-Francs devient donc avec le temps, un ensemble comprenant: Plessisville, Princeville, Victoriaville, Arthabaska et Warwick, centres qui se
sont formés dès le milieu du XIXe siècle, alors qu'on construisait le chemin de fer le
Grand-Tronc.

Cependant, depuis quelques années, une scission semble vouloir se produire et qui, à la façon de la division cellulaire, est en train de donner deux noyaux de plus en plus distincts: Victoriaville (qui persiste à conserver l'étiquette "Bois-Francs") et

Notes et références

Plessisville qui ne semble pas se sentir impliquée dans cette région, mais qui, au contraire, se pose de plus en plus comme le centre d'une nouvelle région identifiée à "L'Érable".

Le critère prédominant actuel, quand on veut parler de "région", se porte vers l'économie. On veut identifier une région à partir de l'attraction économique qu'elle produit sur d'autres centres dits "intermédiaires" ou "secondaires".

Cette façon de faire ne peut que conduire à la perte de l'identité régionale telle que l'histoire de la région des Bois-Francs nous l'a montrée. Si l'expression Bois-Francs ne correspond pas à un lien psychologique qui unit un groupe d'individus parce qu'elle est devenue non-signifiante avec le temps, pourquoi la conserver? N'est-il pas plus près de la réalité de parler de la "région de Victoriaville" ou de la "région de Plessisville"?

On a fait de l'expression "Bois-Francs" une "zone", un "secteur", une "région", un "district", une "sous-région"..., preuve de l'insaisissabilité de son contenu. La création des Municipalités régionales de comté (MRC) donnera probablement une nouvelle direction quant à l'utilisation de l'étiquette "Bois-Francs". Oue l'on continue ou non à se servir de cette identification, il n'en demeure pas moins vrai que la notion ne correspond plus au contenu qu'elle offrait à ses origines. Ou'en adviendra-t-il?

Gilles De L'Isle



RÉPONSES DU JEU OUESTIONNAIRE



- 3- Racine: 4- Marcoux; 5- Laurent; 1- Laflèche; 2-Township: 9- Houd; 10- Paul: 7- Somerset: 8- Octave; 6- Antoine; 14- Arthabaska; 15- Abénaquis; 13- Poisson; 12- Lafond; 11- Eusèbe: 16- Lacoursière; 17- Perlasserie; 18- Héon; 20- Leclerc; 19- Larue;
- 25- Bras. 23- Patrice; 24- Ecarts; 21- Albert: 22- Suzor:



MOT MYSTÈRE





été lot Bras curé Héon Houd Paul rang Rémi Larue Suzor Albert Brunel Ecarts Eusèbe Lafond Octave Racine Valère Antoine automne Cantin Laurent Leclerc Marcoux Patrice Poisson requête Warwick François Laflèche Somerset Township Abénaquis Arthabaska Lacoursière Perlasserie Plessisville.



QUELQUES NOTES sur la paroisse de ST-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA et sur ses PREMIERS COLONS *



Mgr Suzor

Par l'abbé Ph. H. Suzor

(1892)

Le courage ne consiste pas seulement à braver la valeur d'un ennemi, il se montre encore dans cette fermeté que l'homme de coeur sait déployer pour lutter contre les ennuis, les dégoûts, les privations de l'indigence, et contre ces mille obstacles journaliers qu'un travail dur et opiniâtre seul parvient à surmonter.

L'abbé C. Trudelle

CHARLES BEAUCHÈNE

Le fondateur de la paroisse de St Christophe d'Arthabaska est Charles Beauchène, (1) respectable vieillard, âgé de plus de soixante-dix ans, qui vit encore entouré de ses enfants dont il est chéri et respecté. C'est le 18 mars 1835, qu'il venait

Notes et références

(1) M. Charles Beauchène naquit à Bécancour, le 25 décembre 1792, de Charles Beauchène et de Agathe Dehaie. Comme ses parents étaient pauvres, il se vit obligé de laisser la maison paternelle à l'âge de sept ans, pour aller demeurer chez un de ses parents qui le garda jusqu'à sa première communion qu'il fit à onze ans. Il fut ensuite en service jusqu'à l'âge de vingt ans; c'était en 1812. Comme le pays réclamait à cette époque des bras pour le défendre contre d'injustes agresseurs, il fut désigné par le sort pour prendre les armes, et ce ne fut qu'après deux années de service qu'il revit sa paroisse natale.

En 1819, M. Charles Beauchène épousa Marguerite Le Vasseur dont il eut neuf enfants qu'il nomma Elzéar, Néré, Cyrille, Urbain, Zoé, Rose de Lima, Scholastique et Charles, ce dernier mourut en bas âge, à Bécancour. Aussitôt après son mariage, on l'instalia comme traversier à la rivière Bécancour où, pendant douze années consécutives, il remplit cet office à la grande satisfaction de tous les voyageurs. C'est pendant ce laps de temps qu'il réalisa une somme d'argent suffisante pour acheter une terre.

En 1831, il allait se fixer à Gentilly comme cultivateur, mais le bonheur qu'il s'était acquis par un dur et pénible travail, et qu'il se promettait dans sa nouvelle position, ne fut pas de longue durée. Il y avait à peine quelques mois qu'il était possesseur de la terre, qu'on lui signifia des redevances dont elle était grevée, et qu'il se vit dans l'obligation de payer indépendamment du prix du fonds. Toutes ses épargnes furent sacrifiées, et c'est à la suite de ces revers qu'il prit la route d'Arthabaska.

planter sa tente sur les bords de la rivière Nicolet, (2) à dix arpents environ de l'église paroissiale aujourd'hui bâtie sur le versant d'une montagne que l'on connaissait alors sous le nom de Mont Christo. On croit généralement que c'est ce qui a valu à la paroisse le choix du patron dont elle porte le nom. Il avait avec lui un nommé Morrisset (Olivier) qu'il avait amené de Gentilly, comme "engagé". Un cheval, une voiture, une hache, seize piastres en argent et quelques meubles de ménage taisaient toute sa richesse.

Ce n'était pourtant pas la première fois qu'il mettait le pied sur la terre des Bois-Francs, (3) car il était venu, quelques jours auparavant, faire l'exploration de ces lieux qui étaient la Californie du temps. Il avait été tellement frappé de la grosseur et de la hauteur des arbres gigantesques qui s'offraient à ses regards et qui annonçaient une terre propre à toute espèce de culture, qu'il s'était dit: C'est ici que je viendrai vivre et mourir. Aussi, quand au retour de son voyage, il revit sa femme et ses amis, il leur dit, avec une joie mêlée de tristesse: J'ai trouvé le pays si beau que je pars de suite pour aller m'y fixer.

Les préparatifs du voyage furent bientôt terminés, le trajet de Gentilly à la rivière Nicolet se fit assez heureusement; et le 18 mars au soir, les échos du mont Christo répétaient au loin le bruit de la hache d'un bûcheron qui s'attaquait aux grands arbres de la forêt, puis un énorme tronc roulait avec fracas sur le sol. Une heure plus tard, un gros feu était allumé, qui réchauffait nos deux hardis défricheurs. Ils passèrent la première nuit dans la forêt, n'ayant pour abri que le ciel, et pour lit la terre humide et glacée du printemps.

Notes et références

- (2) La rivière Nicolet, en traversant le canton d'Arthabaska, se divise en deux branches, l'une allant au Sud-Ouest, l'autre au Nord-Est, connue sous le nom de Rivière au Loup. C'est cette dernière que M. l'abbé Trudelle dit avoir été remontée avant 1830, par un nommé David Prince qui prit, dans les pointes de Bulstrode, une terre qu'il céda ensuite à Louis Héon et à Hubert Doiron qui s'établirent dans ce canton à cette époque. Mais comme les terres de ces derniers sont bien en dehors du territoire de la paroisse de St-Christophe, je n'hésite pas à donner à M. Chs Beauchène, l'honneur d'avoir été son fondateur.
- (3) Dés avant l'année 1830, on connaissait déjà, dans les paroisses du Sud du district des Trois-Rivières, l'existence de cette partie des Cantons de l'Est, que l'on a si promptement appelée les Bois-Francs. Plusieurs fois, des chasseurs canadiens avaient pénétré dans les magnifiques forêts de Somerset et de Stanfold, et les avaient parcourues dans toutes les directions. Ils avaient admiré ce pays immense dont l'orme, l'érable et le noyer faisaient le plus bel ornement et que la nature seule entretenait dans une propreté et une élégance princière. Aujourd'hui encore ceux qui visitent pour la première fois, les parties de cette forêt que les colons n'ont pas attaquées, ne peuvent s'empêcher d'éprouver les mêmes impressions et sont souvent tentés de s'écrier avec un de nos poêtes: O mon pays! de la nature / Vraiment tu fus l'enfant chéri! /

D'abord, le nom de Bois-Francs ne fut donné qu'aux seuls cantons de Somerset, Stanfold et Arthabaska, depuis, cette dénomination s'est étendue aux cantons d'Inverness, Halifax, Bulstrode, Chester, Warwick, Ham et Wotton.

Quels noms, va-t-on dire, et quel pays! "'Honni soit qui mal y pense", il ne faut pas croire, en voyant tous ces noms de lieux à la figure bretonne, qu'il s'agit de l'établissement des lles Britanniques; la langue française presque seule se fait entendre dans ces lieux, et l'air qu'on y respire est l'air de la patrie. (L'abbé C. Trudelle).

Les choses ne pouvaient pas en rester là bien longtemps, aussi, le lendemain, dès la pointe du jour, Beauchène se mit à l'ouvrage avec son homme, pour construire une cabane en bois rond. C'était la manière ordinaire et la plus expéditive, chez les colons, pendant assez longtemps, de se mettre à couvert du vent, de la pluie, de l'ardeur du soleil et des autres incommodités du temps. Jusqu'à ces dernières années, on voyait de distance en distance, de ces modestes demeures qui conservaient encore le cachet des premiers temps de l'établissement des Cantons de l'Est; mais à mesure que le défrichement se fait, elles disparaissent, et aujourd'hui, c'est à peine si l'on en voit une ou deux dans plusieurs paroisses.

(à suivre)



ANECDOTE HISTORIQUE

Autrefois à Arthabaska, il y avait un Bazar qui durait huit (8) jours au profit de l'Hôtel-Dieu ou du Couvent, organisé par les dames d'Arthabaska. Ce n'était pas des dames patronnesses, mais des dames qui s'occupaient tout simplement du couvent et des anciennes élèves. Et puis le soir, il y avait un souper qui était donné par ces dames. Un soir c'était l'une qui faisait son menu, et l'autre soir, c'était l'autre.

Ma grand-mère Vallières faisait son menu le vendredi, et c'était difficile le vendredi, il n'y avait pas de viande en ce temps-là, c'était seulement du poisson. Alors, elle faisait du pâté au saumon, des pâtés aux huîtres et des pâtés aux patates. Pour dessert, c'était de la tarte à la crème. Autrefois, on ne donnait pas les recettes parce que quelqu'un qui réussissait un plat, gardait la recette pour elle et les autres devaient se débrouiller. Sir Wilfrid avait mangé de cette tarte à la crème et il l'avait trouvée bien bonne. Chez lui, il avait des cuisinières: les demoiselles L'Heureux; c'était trois soeurs, mais la tarte à la crème de ma grand-mère, c'était la meilleure. Il ne manquait jamais le vendredi.

SOUVENIR DE P. ANTONIO PAINCHAUD

En 1923, P.-Antonio Painchaud, marchand de Plessisville, examinait les plans du nouvel hôtel de ville et constatait que la grande salle, d'une largeur de cinquante pieds, serait pourvue de deux rangées de colonnes.

Il déplorait cet inconvénient et il conçu une disposition sécuritaire, pour que chaque pièce des fermes du toit, joue pleinement son rôle, sans l'aide de colonnes.

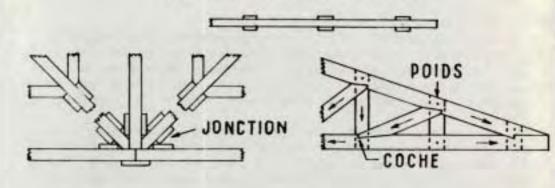
A l'aide de son jeune fils Irénée, il fit une miniature complète, à l'échelle d'un pouce au pied, couvrant la largeur de la bâtisse et une partie de la façade, démontrant parfaitement la jonction des trois pans du toit.

Le principe suggéré fut mis à l'épreuve, lorsque plusieurs personnes, totalisant plus de mille livres, montèrent ensemble sur le modèle miniature. L'absence de flexion fut constatée par un autre témoin. Tous furent enchantés et les membres du conseil acceptèrent la proposition. L'architecte l'accepta également.

Eh bien, gens de Plessisville, c'est une salle avec plusieurs colonnes qui vous était destinée, n'eut été la tenacité d'une personne qui désirait le plus grand bien-être pour ses concitoyens.

Jean-Marie Painchaud

LES COCHES SERVENT DE BUTÉES





LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA RÉGION D'ARTHABASKA INC.

existe légalement depuis le 31 octobre 1950 et a pour but la connaissance, le développement et la diffusion de l'histoire de la région des Bois-Francs.

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ: DE LA RÉGION D'ARTHABASKA POUR 1981-82

Laurette Joyal

Jean-Paul Provencher, s.c.

Rolande Boulanger

Josée Morin

Gilles De L'Isle

Sr. Madeleine Desfossés

Sr. A. Talbot

Sr. Cécile Prince

Sr. Simone Pépin

Sr. Jeanne-d'Arc Dubois

Marie-Jeanne Dubé

Mariette Fleury

Lauréane Bergeron

Marcel Desrochers

Mme Marcel Desrochers

Alice Bergeron

Alcide Fleury, membre à vie

Sr. Angeline Martel

Sr. Marie Lafontaine

Paul-Émile Pellerin

Mireille Côté

Ernest Pellerin

Dolorès Nadeau - Pellerin

Pierre Labbé

Armande Desruisseaux

Léon Desruisseaux

Sr. Claire Perreault

Berthe Crochetière

Lucille Lesieur

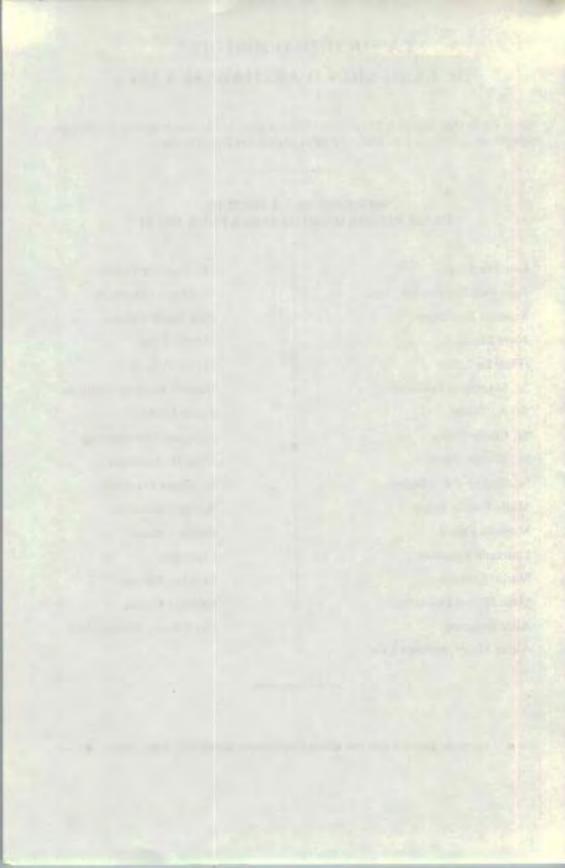
Lise Caux

Suzanne Pellerin

Raynald Martin

Pierre Roux, membre à vie

-- • La revue paraît 4 fois par année (septembre, décembre, mars, juin)



PROTOCOLE DE RÉDACTION

- Tous les textes devront être dactylographiés à double interligne.
- Tous les textes devront être accompagnés des nom, adresse, profession et numéro de téléphone de(s) l'auteur(s).
- Les textes sans titre s'en verront attribué un par la revue.
 Nous nous réservons le droit d'ajouter des sous-titres pour la commodité du lecteur.
- Toutes références dans un texte doivent être indiquées avec exactitude.
- 5.- La société se réserve le droit de choisir parmi les textes reçus leur date et leur ordre de publication et elle se réserve aussi le droit de refuser un texte.
- 6.- Les textes soumis ne seront pas retournés à leurs auteurs.
- Les photographies anciennes seront retournées à leurs expéditeurs.
- La société ne répond pas des textes reçus. Ceux-ci n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

